



Communiqué de presse

Pour publication immédiate.

Fermeture du pont couvert Perrault à Notre-Dame-des-Pins

Notre-Dame-des-Pins, le 19 février 2018. Vendredi dernier, le 16 février 2018, la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins a reçu un avis technique de la Direction générale des structures du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports concernant le pont couvert Perrault qui enjambe la rivière Chaudière à Notre-Dame-des-Pins.

Cet avis du Ministère fait suite à des évaluations de la structure du pont. À la lumière des résultats obtenus, les spécialistes du Ministère ont donc recommandé à la Municipalité de fermer le pont à toute circulation, piétonnière incluse. C'est donc avec regret que la Municipalité procède, aujourd'hui, à la fermeture des accès au pont couvert Perrault. Cette fermeture est, pour l'instant, d'une durée indéterminée.

La municipalité de Notre-Dame-des-Pins, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports et les différents utilisateurs travaillent ensemble à établir des alternatives au passage des différents sentiers à l'intérieur du pont couvert.

--- 30 ---

Pour informations : Dominique Lamarre, directrice générale
418-774-9718